



A venir

ADMR

Pas de permanence de l'ADMR en Septembre. Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au 06.11.61.09.38.

Relais Assistants Maternels

Isabelle Achard, 06 43 37 73 13
Educatrice de Jeunes Enfants, accueille les familles, les assistants(es) maternels(les) et gardes à domicile, 1 fois par mois à la mairie ou à la crèche « Les Loupiots » le 12/09 à Superdevoluy

Assistante sociale

L'assistante sociale de la Maison des Solidarités de Veynes sera présente à la Mairie les 13 et 27 septembre de 9 h à 12 h.
Sur rendez-vous : 04.92.58.00.86

INFOS

Transports personnes âgées à Veynes : le 21/09
Pensez à vous inscrire au 04.92.58.89.38

Le PACS est transféré aux mairies à compter du 1^{er} novembre 2017

A compter du **1^{er} novembre 2017**, les tribunaux n'enregistreront plus les PACS. À compter de cette date, les mairies prendront le relais.

Les couples auront la possibilité de faire enregistrer leur déclaration conjointe à la mairie de leur domicile ou auprès d'un notaire.

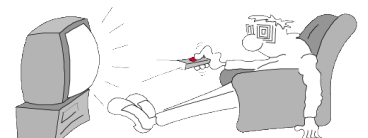
Se renseigner auprès de la mairie pour connaître les conditions à remplir et les pièces à fournir.

Agence Départementale d'Information sur le Logement : permanence juridique gratuite par un juriste le mardi 5 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h30. Avec ou sans rendez-vous. Contact : 04.92.21.05.98

« AMELIORATION DE L'HABITAT »

La permanence OPAH aura lieu le 3 octobre de 9h à 16h30. Pour prendre rendez-vous, contactez la Mairie au 04.92.58.89.38.

LES FREQUENCES DE LA TNT CHANGENT : à partir du 3 octobre les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau devront, le 3 octobre, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT. Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez contacter l'Agence Nationale des Fréquences au 0970 818 818 (appel non surtaxé) ou sur le site www.recevoirlatnt.fr





Vie Locale

ALSH du Dévoluy : saison terminée en beauté. Pour la 1^{ère} fois, l'ALSH du Dévoluy a organisé une colonie à Europa-Park, 2 jours complet au Parc et l'hébergement à Colmar. Outre le fait que les enfants se sont très bien amusés, cela a permis de pousser les enfants à une certaine autonomie, d'apprendre à faire seul et rompre avec le quotidien.



SPORTLAND : organisé par la commune du Dévoluy l'office de Tourisme et La Team Dévoluy : environ 400 personnes sur l'ensemble des animations. Tir à l'arc - ski de fond sur herbe avec biathlon - Escalade - Tournoi de Foot/ ping-pong et Badminton - une sortie Trail sur un itinéraire de l'espace trail du Dévoluy et sans oublier les structures gonflables qui ont fait le bonheur des petits et grands dans le centre sportif de Superdévoluy.

ATELIERS BIEN MANGER BIEN BOUGER POUR MIEUX VIEILLIR ...

Il reste quelques places, inscriptions et renseignements au 04 92 58 89 38 ou à l'accueil de la mairie
Pour rappel : ateliers gratuits ; tous les lundis de 9h45 à 11h45 du 11 septembre au 16 octobre ; à la maison d'accueil de la Joue du Loup ; pour les jeunes de 60 ans et plus !

« FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER »

Le 6^{ème} forum de l'emploi saisonnier sera organisé le mardi 17 octobre 2017 à Superdévoluy.

Les employeurs sont invités à contacter la Maison de services au public afin de déposer leurs offres d'emploi et de réserver un stand.

Contact : Cloé MARIN au 04.92.58.89.38 ou cmarin.msap@ccbd.fr

« MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : JOURNEES PORTES OUVERTES »

La Maison de services au public du Dévoluy ouvre ses portes le lundi 18 septembre 2017 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 :

- Exposition rétrospective sur les 8 années d'ouverture de la Maison des Services Publics du Dévoluy et projection sur les projets de demain.
- Permanence de l'animateur numérique pour toutes questions informatiques de 14h à 17h
- Présentation du visio rendez-vous, démonstration d'un rendez-vous avec un partenaire

Entrée libre et ouverte à tous.

Travaux

Travaux qui ont débuté

- ❖ **Rénovation de la salle des fêtes de Saint Disdier** : Les travaux de rénovation et de mise aux normes Accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle des fêtes de Saint Disdier ont débuté. Ces travaux prévoient notamment la création de toilettes accessibles aux PMR, l'aménagement de l'accès ; le remplacement des menuiseries extérieures, la rénovation de la cuisine ainsi que des travaux de peinture et la rénovation des sols.
- ❖ **Création d'un pôle médical à la station de la Joue du Loup** : les travaux d'aménagement d'un pôle médical à la Joue du Loup, dans la résidence des Arcades ont débuté.
- ❖ **Aménagement du front de neige de Superdévoluy** : dans le cadre du Contrat de Station de demain conclu avec la Région, la Commune va engager des travaux de réaménagement du front de neige de Superdévoluy. Ces travaux consistent à organiser la circulation des piétons entre la Maison d'Accueil et le Bois d'Aurouze (front de neige Sud). Ces travaux ont été attribués aux entreprises PELISSARD et Routière du Midi.
- ❖ **Déploiement d'une solution complète d'accès public à Internet en Wi-Fi sur les stations du Dévoluy** : le Conseil Municipal du Dévoluy a attribué les travaux de déploiement d'une solution complète à Internet en Wi-Fi sur Superdévoluy et La Joue du Loup à l'entreprise GMS. Les travaux débiteront courant septembre. Les installations seront mises en service en décembre.



Mise en conformité des captages de Saint Etienne en Dévoluy

L'enquête publique relative à la mise en conformité des captages de Saint Etienne aura lieu en Mairie du 25 septembre au 27 octobre 2017.

Le dossier d'enquête sera consultable en Mairie ainsi que sur le site Internet de la Préfecture des Hautes Alpes. L'avis d'enquête sera mis en ligne sur le site Internet de la Commune du Dévoluy.

CULTURE - SPORTS



Le Centre sportif ferme ses portes du 3 septembre au 17 septembre.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 18 septembre avec le nouveau planning automnal des cours collectifs (www.centre-sportif-devoluy.com).

Enquête des agriculteurs auprès des consommateurs : Dans un contexte, où règne parfois des incompréhensions par manque de dialogue entre le monde agricole et le reste de la société, l'objectif de cette enquête reste simple et vise avant tout l'établissement d'un dialogue. N'ayant pas pour ambition d'être exhaustive, elle a pour but en quelques questions de **mieux connaître la perception et les attentes des consommateurs** sur le rôle qu'ils entendent donner aujourd'hui aux agriculteurs en matière de production, de prix et d'environnement.

Pour participer, vous pouvez cliquer sur <https://fr.surveymonkey.com/r/XMWH6VN>

Afin de répondre à la demande croissante des usagers, la commune du Dévoluy va déployer une solution d'accès public à Internet dans les lieux publics.

Des bornes wifi vont donc être installées à Superdévoluy et à La Joue du Loup : sur les fronts de neige, dans les Offices de Tourisme et dans les infrastructures publiques (centre sportif, chalets nordiques et bases de loisirs). Ce service, proposé gratuitement aux usagers, devra permettre à toute personne équipée d'un appareil mobile (smartphone, tablette, ordinateur portable...) d'accéder à Internet via un réseau sans fil. Les travaux vont débuter courant septembre et la solution devrait être opérationnelle pour décembre 2017.

LOGEMENTS

A LOUER

Logements à l'année :

Les Jonquilles à Agnières – studio non meublé - rez-de-chaussée – 23,40 m² - loyer 133,31 € hors charges – libre - logement conventionné avec l'Etat

Ancienne école de Rioupes – T4 non meublé – 3 chambres – 1er étage – 61,20 m² - loyer 600,48 € hors charges – libre

Logements à la saison :

La liste complète est téléchargeable sur le site internet de la mairie (www.mairiedevoluy.fr) ou sur demande auprès du service logement. La date limite de dépôt des dossiers de demande de logement est le 30 septembre 2017. Une commission d'attribution se réunira la première semaine d'octobre.

Les dossiers de demande de logements (à l'année et saisonniers) sont à retirer à la mairie. Contact : Cloé Marin au 04.92.58.89.38 ou logement@mairiedevoluy.fr

Mairie du Dévoluy
contact@mairiedevoluy.fr
<http://www.mairiedevoluy.fr>